



## Recommandation 215 (1959)<sup>1</sup>

# Politique générale du Conseil de l'Europe à la lumière de la situation internationale

Assemblée parlementaire

1. L'Assemblée,
2. Saluant avec joie les heureux résultats de la récente visite du président Eisenhower en Europe, qui a grandement contribué à raffermir l'alliance atlantique et à renforcer la cohésion occidentale ;
3. Formulant l'espoir que la Conférence des Ministres des Affaires Etrangères de Genève, ainsi que l'échange de visites décidé par MM. Eisenhower et Khrouchtchev permettront de poursuivre dans les prochains mois les négociations Est-Ouest ;
4. Considérant que ces négociations ne pourront aboutir à des résultats justes et durables que dans la mesure où les principes fondamentaux énumérés dans la [Résolution 165](#) seront respectés ;
5. Considérant que l'un des objectifs fondamentaux de ces négociations doit être d'aboutir à un accord sur un désarmement général contrôlé ;
6. Considérant que le succès des négociations dépend de l'unité d'action de l'Occident et notamment des Etats européens,
7. Recommande au Comité des Ministres :
  - 7.1. d'inviter les gouvernements membres :
    - a. à respecter au cours des négociations qui s'annoncent les principes fondamentaux énoncés dans la [Résolution 165](#) ;
    - b. renouveler, au cours des négociations, leurs efforts en vue de la conclusion d'un accord sur un désarmement général simultané, garanti par un système de contrôle et d'inspection ;
  - 7.2. de présenter à l'Assemblée dès que possible un rapport spécial sur la coordination des politiques étrangères des pays membres dans le domaine des relations Est-Ouest, après avoir examiné les moyens propres à consolider l'unité des Etats européens sur les plans tant politique qu'économique

---

1. Discussion par l'Assemblée les 17 et 18 septembre 1959 (18e, 19e et 20e séances) (voir [Doc. 1037](#), rapport de la commission politique) Texte adopté par l'Assemblée le 18 septembre 1959 (20e séance).

